

Verrières, le 11/01/2026

Objet : Observations relatives au courrier de M. Savatte en réponse aux questions du collectif « SOS Forêt de Montmorency »

Monsieur le Sénateur,

Nous vous remercions pour votre accueil au Sénat, attentif et bienveillant.

Les éléments transmis par M. Savatte, directeur de l'agence ONF IDF-Ouest, témoignent de l'implication de ses équipes face à une situation forestière complexe et préoccupante. Ils soulèvent toutefois plusieurs points qui appellent un examen approfondi.

L'Office national des forêts (ONF) reconnaît l'ampleur du dépérissement des châtaigniers en forêt de Montmorency, déclarée en « crise sanitaire ». En revanche, l'efficacité des stratégies mises en œuvre depuis 2015 reste difficile à évaluer. Aucune expertise indépendante ne permet de comparer les résultats obtenus à d'autres scénarios de gestion. Les marges d'incertitude de la méthode DEPERIS n'ont pas fait l'objet d'un débat contradictoire. La crise est réelle, mais son pilotage demeure unilatéral.

Sur le terrain, de vastes surfaces **sont rasées, avant que tous les arbres soient condamnés**. Cela revient, de fait, à des coupes généralisées. Les études citées (INRAE, GIP-Ecofor) soulignent les effets négatifs de ces pratiques sur les sols, la biodiversité, les micro-habitats et le cycle de l'eau, et **appellent à la prudence**.

Une coupe rase peut entraîner une augmentation de la température du sol jusqu'à +10 °C, ce qui, dans le contexte du changement climatique, rend problématique la multiplication de ces opérations.

À l'échelle nationale, la situation renforce l'urgence. La croissance des arbres a chuté de 50 % et leur mortalité a augmenté de 125 %, en 10 ans selon l'IGNF. Les forêts du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté sont désormais émettrices de carbone. Ces constats imposent une réflexion sur l'évolution des modes de gestion forestière, d'autant que 50 % du carbone forestier sont stockés dans les sols. Leurs mises à nu lors d'une coupe rase libèrent une part importante de ce carbone.

Les alternatives existent : prélèvements ciblés des arbres malades, gestion sous couvert continu, limitation des engins lourds au profit de la traction animale ou par câble-mât, espacement des cloisonnements à 40m comme en Allemagne, et développement des arbres-habitats, des vieux arbres, des zones en libre évolution, essentiels à la dynamique naturelle de la forêt.

Tous les professionnels ne recourent pas à la coupe rase, mais la pression sur la ressource bois conjuguée à certaines aides publiques (Plan France Relance, France Nation Verte) favorisent encore trop souvent cette pratique.

Alors que près de 80 % de la biodiversité terrestre dépend des milieux forestiers, les forêts publiques d'Île-de-France revêtent une importance dans une région fortement urbanisée. Pourtant, en forêt de Montmorency, les réserves biologiques dirigées de la Cailleuse et du Nid d'Aigle couvrent **41 ha sur 1 920 ha : à peine 2 %**, très en deçà de l'objectif national de 10 % à l'horizon 2030. **L'extension évoquée (115 ha) doit être rapidement formalisée et planifiée.**

La pollution plastique liée à l'abandon des manchons de protection constitue un passif environnemental important, encore insuffisamment pris en charge, comme en témoigne la plainte déposée par les

associations en janvier 2025¹. Les alternatives existent elles aussi : manchons réutilisables, protections en bois, régénération naturelle.

L'information sur la gestion reste également insuffisante. Dans une forêt publique, les documents de gestion (infos coupes, volumes prélevés, plans d'aménagements...) doivent être communiqués et accessibles, selon le Code de l'Environnement et le Code forestier. **Sans accès aux documents de gestion, il n'y a ni transparence ni contrôle citoyen.**

Enfin, les inquiétudes exprimées aujourd'hui par de nombreuses associations, scientifiques, forestiers et élus traduisent un décalage croissant entre le discours officiel de gestion durable de l'ONF et les pratiques observées. En 2025, trois mobilisations citoyennes (Versailles², Montmorency³, Verrières⁴) ont rassemblé plusieurs centaines de personnes, venues affirmer leur attachement aux forêts franciliennes, s'opposer à leur industrialisation et défendre des forêts vivantes.

Face aux menaces croissantes qui pèsent sur les forêts publiques franciliennes, comme sur l'ensemble des forêts du territoire national, le constat est unanime : **il est urgent de repenser leur gestion autrement qu'en coupant toujours plus de bois, notamment pour l'usage énergétique (68 % du bois récolté en France est brûlé pour chauffer un quart de la population).**

En conclusion, l'enjeu n'est pas de choisir entre agir ou ne pas agir, mais d'agir avec discernement, transparence et contrôle indépendant.

Nous sollicitons votre appui afin de :

- renforcer la transparence et l'accès à l'information,
- encourager des modes de gestion plus respectueux des écosystèmes forestiers,
- réaffirmer le caractère de bien commun de cette forêt publique.

Au-delà du massif de Montmorency, le *Plaidoyer pour la Sauvegarde des forêts publiques d'Île-de-France*⁵, soutenu par 31 000 citoyens, associations, scientifiques, dont 58 parlementaires franciliens (au 11 janvier 2026), **appelle à un changement de cap et à une protection adaptée aux enjeux climatiques, sanitaires et sociaux des forêts publiques d'Île-de-France.**

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ces éléments, et restons à votre entière disposition.

Nous vous prions de croire,

Monsieur le Sénateur à notre considération respectueuse.

Signature

Sophie Durin

Pour le Collectif **Sauvegarde Forêts IDF**

¹ Le Parisien 22/01/2025 : Pollution plastique, des associations portent plainte et alertent sur l'état des forêts en IDF https://drive.google.com/file/d/1WQ39HCjhiUyT09DKwfS_qg8Ew868CaV-/view

² Rassemblement pour les forêts en Ile-de-France 29 mars 2025 : <https://www.sauvegardeforets-idf.org/blog/actualite-2/rassemblement-pour-les-forets-en-ile-de-france-58>

³ Déambulation citoyenne en forêt de Montmorency 15 juin 2025 : <https://www.sauvegardeforets-idf.org/blog/actualite-2/deambulation-citoyenne-en-foret-de-montmorency-61>

⁴ Marche citoyenne en forêt domaniale de Verrières 12 octobre 2025 : <https://www.sauvegardeforets-idf.org/blog/actualite-2/la-foret-de-verrieres-au-coeur-des-citoyens-70>

⁵ Plaidoyer pour les forêts publiques d'Île-de-France : <https://www.change.org/SauvegardonsForetsIDF>